

Nos profs posent leurs questions à la nouvelle ministre

La parole aux gens de terrain

• Julie WOLFF

Pour cette interview de la nouvelle ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH), nous avons décidé de revoir complètement la formule de notre traditionnel «*On se dit*

tout». Cette fois, ce n'est pas la rédaction de *L'Avenir Verviers* qui a interrogé la Hervienne mais bien trois professeurs de l'arrondissement de Verviers. Des personnes, qui, quotidiennement, sont confrontées aux réalités du terrain et qui ont énormément de questions à poser à celle qui est désormais «*au-dessus*» d'eux.

Mais d'emblée, Marie-Martine Schyns a précisé les rè-

gles : pas de questions directes sur le Pacte d'excellence : «*Je ne me prononcerai pas aujourd'hui sur une quelconque mesure. Elles sont en construction et justement avec tous les acteurs. On est dans un processus comprenant toutes ces personnes et qui est en train de se construire. Je ne donne pas un avis personnel car celui-ci se dégagera d'un consensus.*» Voilà qui est clair. ■

« Quel enseignement demain ? »

Cours de religion, jeunes profs, enseignement qualifiant... Fabien Crutzen s'inquiète. Marie-Martine Schyns, elle, se veut rassurante.

Fabien Crutzen est professeur de français et de religion à l'Institut Notre-Dame de Heusy. Voici les questions qui le taraudent... et voici les réponses de la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns (cdH).

En sait-on plus sur ce qui remplacera le cours de religion et sur l'avenir des professeurs qui enseignaient jusque-là cette matière ?

Dans le libre, rien ne va changer. Il faut savoir que le cours de philosophie et de citoyenneté est créé pour une heure de cours dans l'enseignement officiel, donc la Communauté française et les pouvoirs organisateurs gérés par les communes et provinces. Ce

cours aura un référentiel qui vaudra aussi pour des compétences philosophique et de citoyenneté qui devront aussi être acquises dans le libre mais pas au travers d'un seul cours. L'accord qui est intervenu, c'est qu'il y avait une heure de cours qui se créait réellement et une heure de cours de religion qui disparaissait pour tout l'enseignement officiel. Mais dans le libre, leur choix était de garder les deux heures de religion mais par contre, toutes les notions qui vont se trouver dans le référentiel devront être travaillées à l'intérieur de différents cours. L'évolution sera sans doute plus importante dans le primaire que dans le secondaire. Dans l'officiel, il reste une grande question : qui va pouvoir donner ce cours ? Là, pour le moment, on a un dossier qui est prêt à passer au gouvernement. Et les critères qui vont prévaloir pour la rentrée de 2016 seront «*être porteur d'un diplôme d'instituteur, de bachelier ou d'AESI*» (NDLR : *agrégation de l'enseignement secondaire inférieur*) et «*avoir bénéficié de la formation à la neu-*

tralité de 20 h ». D'ici 2020, la personne devra en plus avoir un titre pédagogique, autrement dit un CAP, une agrégation ou un AESI. Il y aura aussi un ordre de priorité en fonction de la possession du titre requis, puis du titre suffisant. Aujourd'hui, je ne peux pas dire quels seront ces titres.

Beaucoup de gens se posent aussi des questions sur l'enseignement qualifiant. Quel sort lui sera-t-il réservé ?

Cela fait partie du Pacte. Toutefois, cela fait longtemps qu'on travaille sur le qualifiant. Il y a eu des avancées, notamment par rapport au renforcement des grilles horaires. Tout le monde n'est pas d'accord avec ça mais nous avons voulu donner un peu plus de place à certains cours généraux. Certains diront : «*Ce n'est pas normal, un enfant qui va dans le qualifiant veut faire de la technique et de la pratique*». C'est vrai. Mais on doit aussi veiller au fait que notre société et nos entreprises ont besoin de jeunes qui ont des savoir-faire mais aussi des savoir-être, c'est-à-dire qui peuvent prendre des ini-

tatives, apprendre à apprendre, qui ont des facultés d'adaptation. Tout ça, ça s'apprend aussi à travers des cours plus généraux. Alors, les grilles qu'on a renforcées, on a estimé qu'elles devaient être orientées «métier». Dans l'Horeca, si on renforce les cours de langue, ce n'est pas pour lire des textes littéraires en anglais. C'est pour travailler la langue telle qu'elle va servir dans un restaurant. Cela va demander peut-être aussi aux enseignants de modifier un peu la manière dont ils donnent le cours. Cela rentrera en vigueur en septembre et demandera une adaptation, comme tout changement. Enfin, la refonte du qualifiant passera aussi par une simplification des filières.

Bon nombre de jeunes enseignants quittent la profession après quelques années. Que pourrait-il être mis en place pour les accompagner davantage ?

Un groupe du Pacte a travaillé sur le thème de la fonction, du métier d'enseignant, sur son attractivité et sa valorisation. Des propositions vont évidemment dans ce sens-là. Les thématiques sont «une carrière qui doit évoluer», «l'importance du travail collabo-

ratif»... Jusqu'il y a peu, l'enseignant était encore perçu comme quelqu'un qui dispense les savoirs. Or, maintenant, les savoirs sont partout. Fatalement, notre profession doit évoluer en fonction de ces savoirs qui pullulent. L'enseignant est un guide qui permet de voir où sont les savoirs exacts, comment les appréhender, comment les sélectionner... Par rapport à l'accompagnement des jeunes enseignants, un élément est important. Quand on voit tous ceux qui quittent l'enseignement, les plus nombreux sont ceux qui n'ont pas le titre pédagogique. Je pense que cette expérience du terrain est primordiale pour appréhender la vie dans une classe. Pour les nouveaux profs, une disposition impose, depuis février 2016, aux chefs d'établissements et aux pouvoirs organisateurs de mettre en œuvre un dispositif structurel d'accueil des nouveaux. Des petits guides ont aussi été mis en ligne.

Quelle est votre vision de l'enseignement et des réseaux ? Maintenant et dans le futur ?

On ne peut pas dire qu'il y a une seule vision de l'enseignement. On doit construire celle-ci avec le monde de l'école mais aussi avec

les acteurs qui sont autour de l'école. Très longtemps, on a mis beaucoup sur le dos de l'école, par rapport à sa responsabilité de former des citoyens responsables, etc. Moi, je pense que l'école est au centre d'une sphère dans laquelle se trouvent le triangle parent-école-élève mais aussi toute la société. On y trouve la culture, le monde de l'entreprise. Pour moi, l'école est une école ouverte, avec un état d'esprit qui est celui de notre siècle.

Comment réagissez-vous lorsque vous voyez qu'on vous catalogue de pro « enseignement libre » ?

J'ai lu ça, en effet. Alors, oui, j'ai fait ma scolarité dans l'enseignement libre mais j'ai suivi des études à l'université de Liège. Pendant un an, comme ministre, j'ai eu la chance de gérer le réseau WBE, le réseau officiel. J'ai donc découvert celui-ci et toutes ses richesses. Je suis allée visiter de nombreuses écoles et j'ai encore beaucoup de contacts avec des préfets. Les contacts, je les envisage de la même manière que pour l'ensemble des réseaux. C'est mon rôle. Le ministre est régulateur et travaille avec l'ensemble des pouvoirs organisateurs. ■

«L'immersion : un slogan ?»

L'immersion est un thème qui compte beaucoup pour Benoît Hilligsmann. Et sur lequel la ministre a déjà pas mal travaillé.

Benoît Hilligsmann est professeur d'histoire depuis 7 ans. En décembre dernier, il envoyait une lettre ouverte à Joëlle Milquet pour lui faire part de son exaspération. Des constats qu'il souhaitait aussi transmettre à sa successeur.

Qu'en est-il des examens pour les élèves en immersion ? Auront-ils enfin un examen en langue

allemande ou bien l'incohérence du système est telle que l'immersion est condamnée à ne rester qu'un slogan publicitaire pour les écoles en manque d'effectifs ?

Depuis 2009, « l'organe d'observation et d'accompagnement de l'apprentissage immersif » existe. Au terme de l'année scolaire 2015-2016, un nouveau rapport sera rendu pour améliorer le dispositif d'apprentissage par

immersion. Par ailleurs, en ce qui concerne les épreuves certificatives externes, plusieurs études montrent qu'il est établi que l'apprentissage d'un concept, quel qu'il soit, est atteint lorsque l'apprenant s'en fait une représentation mentale. La terminologie qui détermine le concept n'est plus qu'une sorte d'étiquette et y adjoindre une étiquette en français pourrait être intéressant.

Comment lutter contre l'« aquibonisme » des enseignants dans un

système qui encourage la loi du moindre effort, ou du moins qui ne fait rien pour l'enrayer (aucunes contraintes institutionnelles, aucune ou peu d'exigence théorique dans les matières au profit des compétences) ?

Heureusement, tous les professeurs ne pensent pas «à quoi bon». Beaucoup se battent tous les jours dans leur classe pour mener l'ensemble de leurs élèves au maximum de leurs capacités, parce que ces enseignants croient que l'élève peut donner

de sa personne. On doit aussi rappeler que le job de l'élève, c'est de travailler et d'avoir cette volonté d'apprendre. Mais il faut donner du sens à l'école. C'est vrai, on a trop axé sur la compétence à atteindre et on n'a pas suffisamment dit quels savoirs et quels contenus on devait mobiliser chez l'enfant pour atteindre celle-ci. Le travail que l'on fait depuis 3 ans va dans ce sens-là, tout comme le pacte. ■

« Pourquoi supprimer le redoublement ? »

Au niveau du primaire, Annette Meyer craint que l'absence de redoublement pénalise les enfants issus de milieux défavorisés.

Annette Meyer est directrice de l'école communale de Hodimont, une école dite à «encadrement différencié». Elle a des questions très concrètes à poser.

Je suis inquiète pour la rentrée prochaine. Quand allons-nous connaître le nombre de périodes qui nous sera attribué en septembre pour mettre en place cet encadrement ? Sans cela, ni nous, ni notre pouvoir organisateur, à savoir la Ville de Verviers, ne pouvons nous organiser.

MM. Schyns : La ministre Milquet avait en effet repensé la dis-

tribution de subsides pour ces écoles. Une partie de ceux-ci doivent maintenant être dédiés à l'engagement de personnel. Étant donné que nous n'avons pas reçu les indices socio-économiques de l'université qui permettent de répartir les périodes, on maintient les dotations telles qu'elles étaient l'année dernière.

Dans le primaire, l'absence de redoublement pose aussi question, surtout dans un milieu défavorisé comme le nôtre, où les parents ne sont pas toujours en mesure d'aider leurs enfants. Comment ces derniers vont-ils pouvoir rattraper leur retard ?

Le redoublement n'est pas une fin en soi. Faire redoubler un enfant n'est pas une solution. L'objectif ici n'est pas du tout d'interdire le redoublement mais de le limiter. Pour ce faire, il faut que l'on propose des solutions pour l'enseignant et pour l'élève, une remédiation qui est peut-être différente. Celle-ci pourrait ne pas arriver seulement lorsqu'il y a des échecs mais elle pourrait

faire partie de l'apprentissage après des évaluations qui seraient formatives. C'est ça qui doit être repensé et ce sont des pistes comme cela qui sont sur la table à l'heure actuelle. On ne va pas non plus jusqu'à interdire le redoublement. Mais comment le limiter, cela va se travailler avec les spécialistes de cette question-là. Par exemple, dans le pacte, la notion même de remédiation n'est pas encore bien définie. Ces thématiques vont encore devoir retourner vers les groupes de travail pour affiner les propositions. Il y a aussi une question essentielle, surtout dans les écoles où les enfants n'ont pas le français comme langue maternelle. Nous avons, là, énormément à investir, notamment en termes des périodes supplémentaires, pour des enfants qui ont besoin d'apprendre le français. Car le français est le vecteur de tous les autres apprentissages, même dans les maths. C'est un enjeu très important. ■